

Retour sur les ateliers de Normandie

Référentiel national Pour l'évaluation des EcoQuartiers

2 ateliers

« On a tous une bonne raison de ne pas faire d'évaluation »

3 mai 2018

→ 12 participants

→ 4 aménageurs / 4 collectivités / 4 services de l'État

« Évaluation EcoQuartier : par quel bout on commence ? »

10 octobre 2018

→ 5 participants

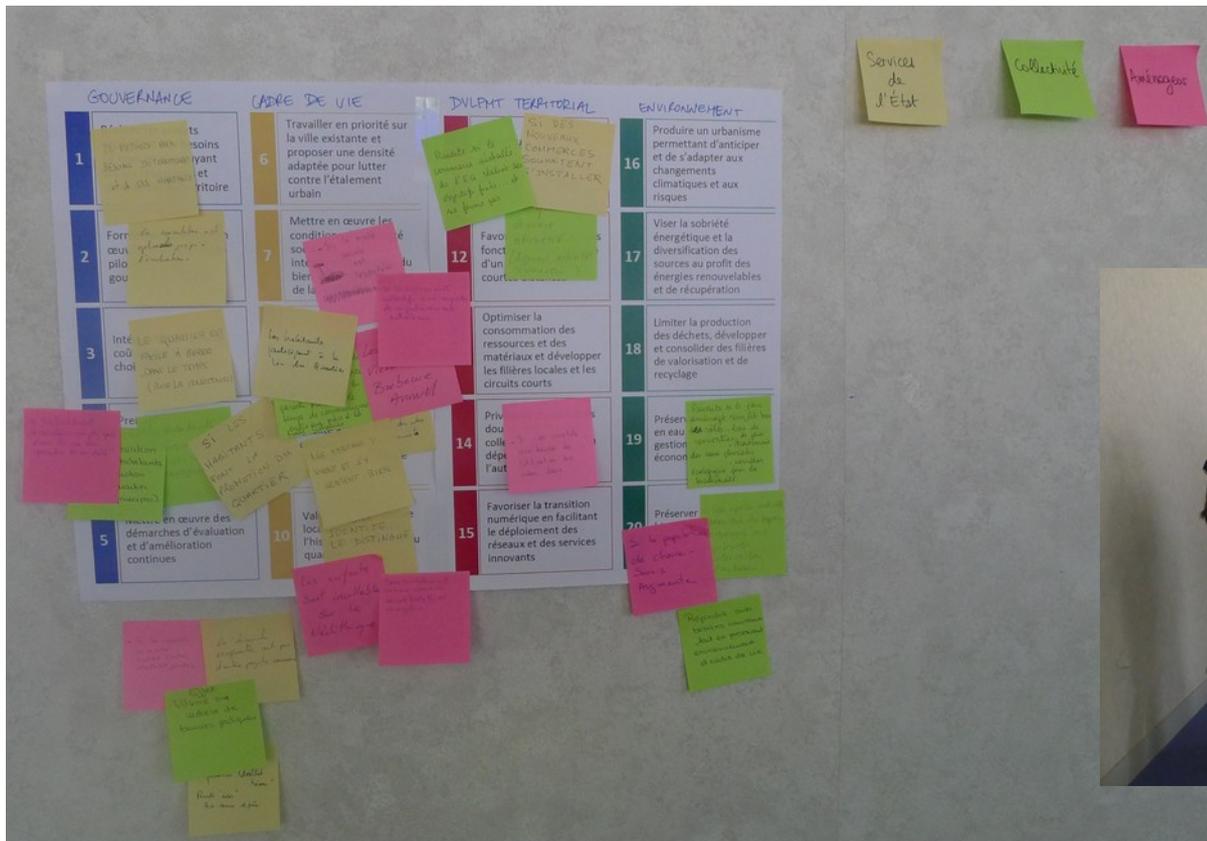
→ 1 aménageurs / 0 collectivités / 3 services de l'État / 1 maîtrise d'œuvre

Programme de l'atelier 1

13 h 00	Accueil café
13 h 30	Introduction à l'atelier – Cerema Normandie Centre
13 h 45	Tour de table « mouvant » et questions introductives
15 h 15	EVALOPHOBIA : “On a tous une bonne raison de ne pas faire d'évaluation” à l'aide d'un jeu de cartes édité par le Ministère de la Transition écologique et solidaire Identification des freins à la mise en place d'une évaluation d'un projet d'EcoQuartier
16 h 00	Pause
16 h 15	EVALOPHOBIA : “On a tous une bonne raison de ne pas faire d'évaluation” à l'aide d'un jeu de cartes édité par le Ministère de la Transition écologique et solidaire Identification et caractérisation des leviers pour favoriser la mise en place d'une évaluation
17 h 15	Conclusion de l'atelier et suites
17 h 30	Fin de l'atelier

Retour sur l'atelier 1

Selon vous, un EQ est réussi si...



Retour sur l'atelier 1

Selon vous, un EQ est réussi si...

→ axe gouvernance : appropriation par les habitants, respect des espaces, « bonne publicité » du quartier par les habitants, cohérence avec le reste de la ville

→ axe cadre de vie : existence d'une vie de quartier, trace de l'ancien (bâtiments encore habités), mixité sociale, émergence d'une identité de quartier

→ axe développement territorial : nouveaux commerces, hausse de l'utilisation des modes doux

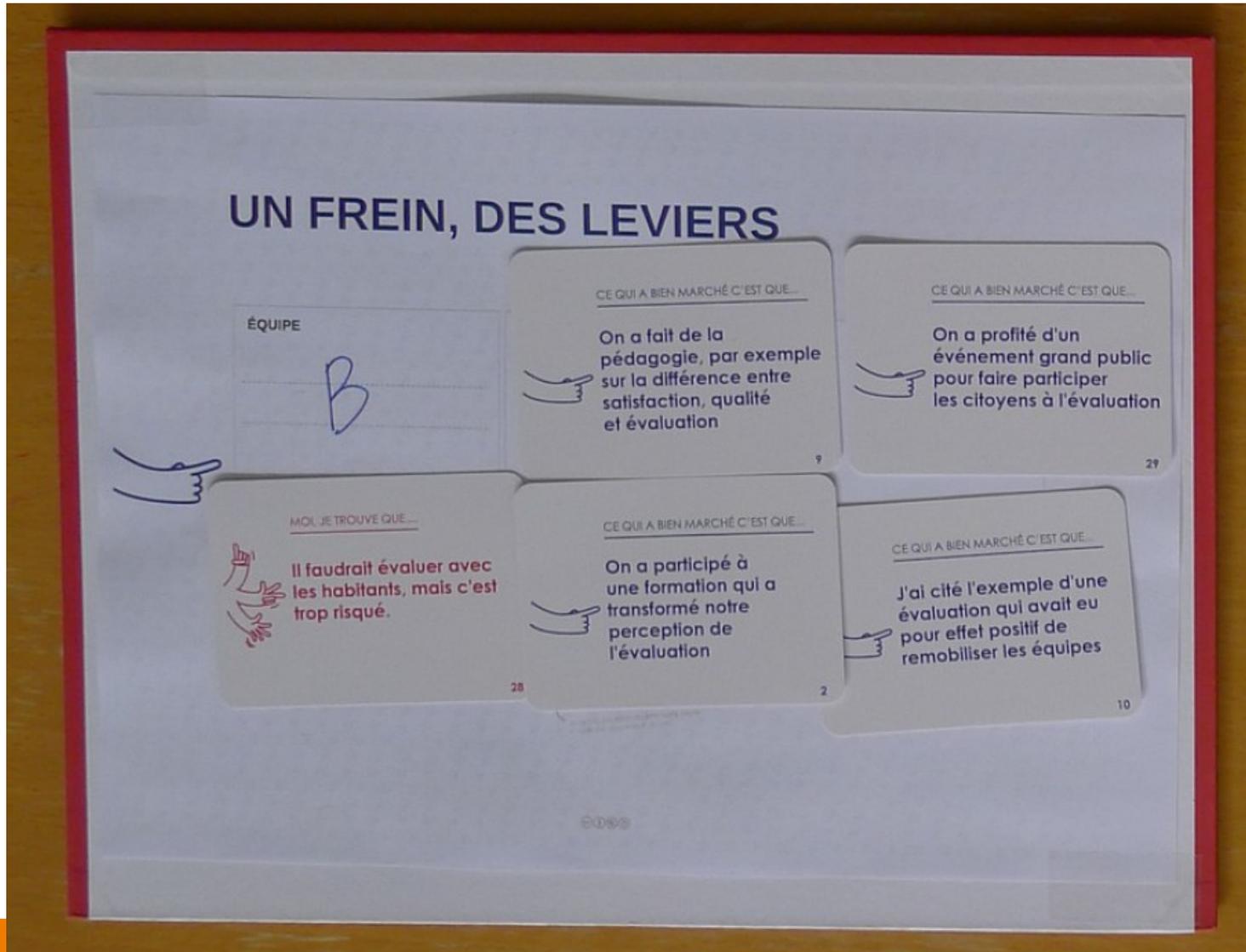
→ axe environnement : présence d'un écosystème, augmentation de la population d'espèces locales, résilience si accroissement de population

Retour sur l'atelier 1



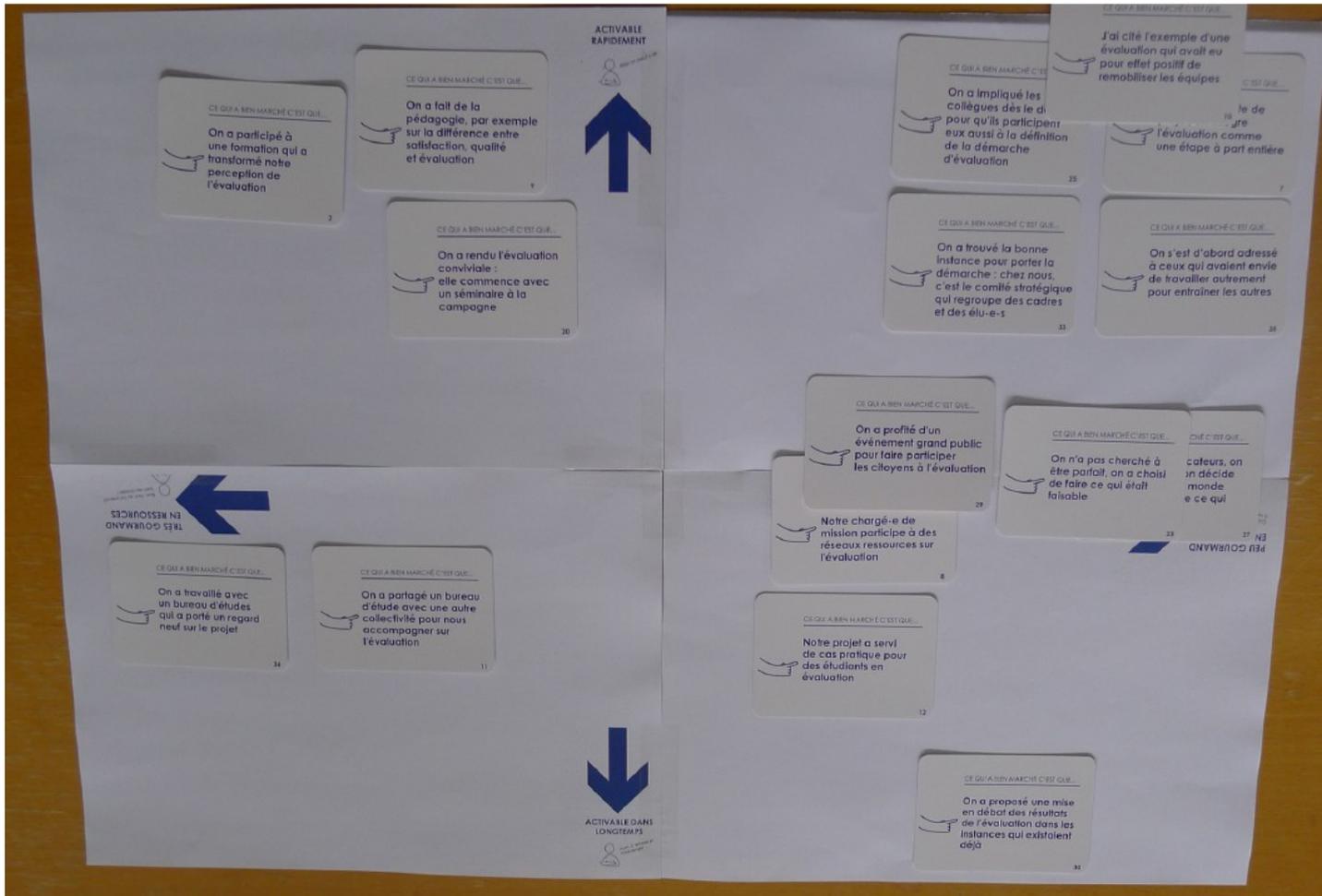
→ Leviers

Retour sur l'atelier 1



→ **Quadrant**

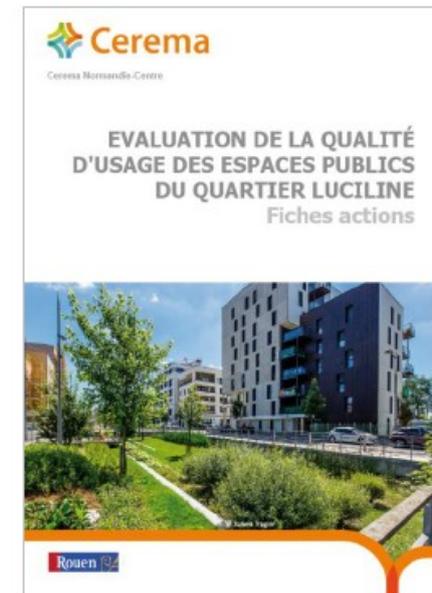
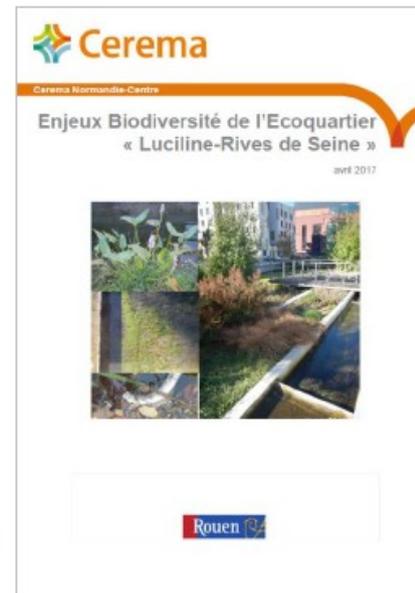
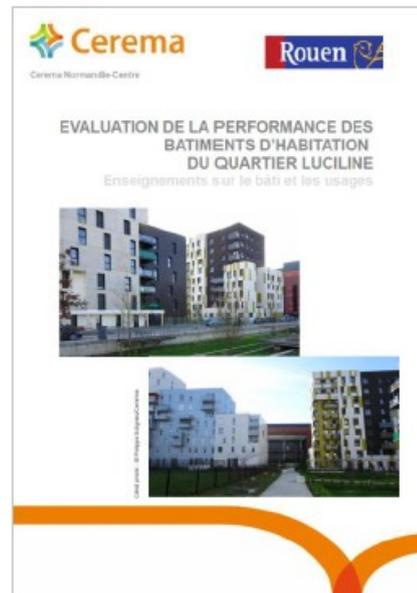
Retour sur l'atelier 1



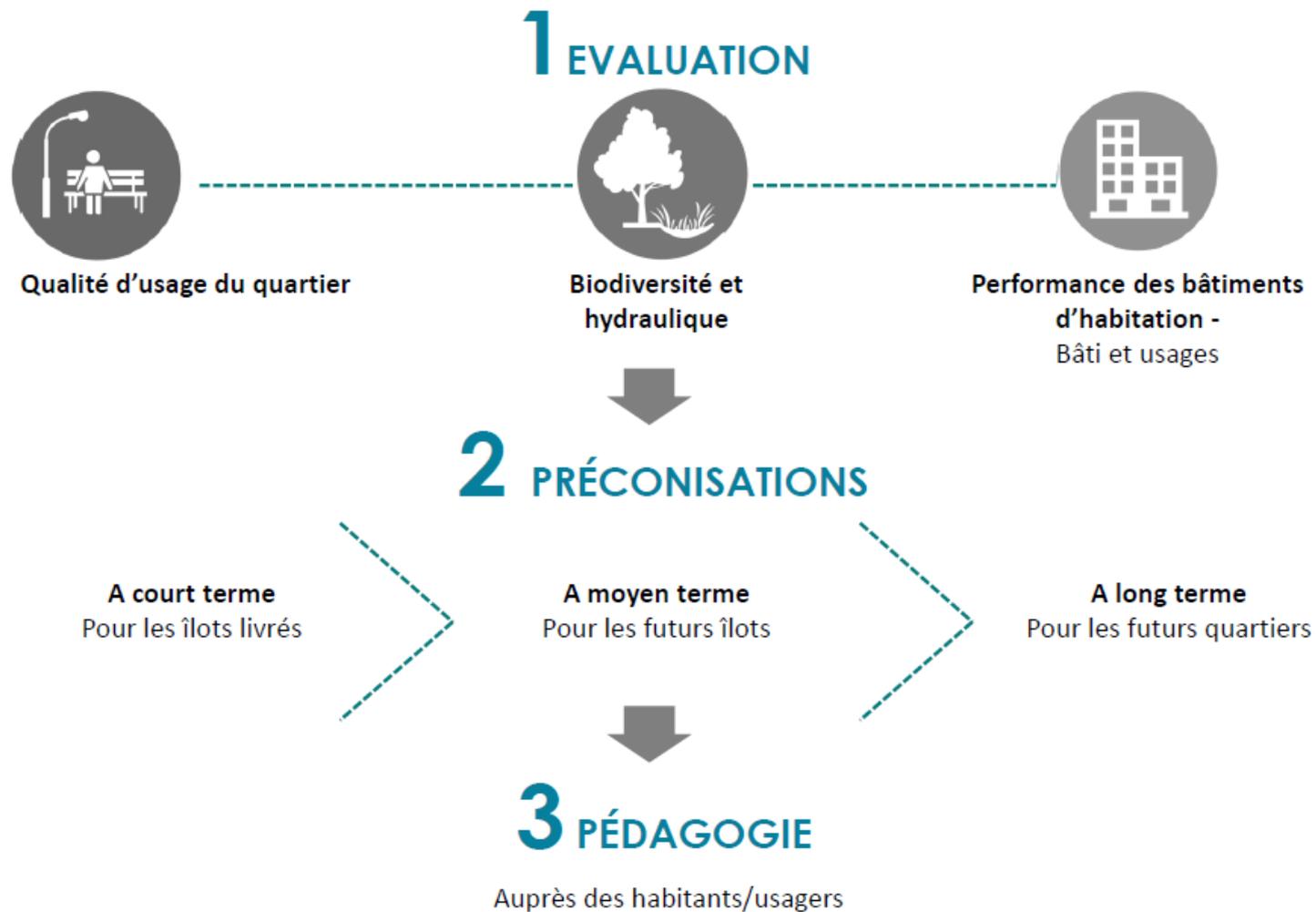
Aide à la décision
Croiser le besoin en
ressource et la
rapidité de mise en
œuvre du levier

Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline

Les rapports fournis



Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline



Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline



10

évaluation de la qualité d'usage du quartier Luciline - fiches actions | Cerema | Novembre 2017

mobilité

1. Lutter contre le stationnement sauvage
2. Adapter le fonctionnement des parkings alentours
3. Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques de déplacement en voiture
4. Favoriser les pratiques du vélo au sein du quartier
5. Garantir le stationnement des vélos
6. Faciliter l'accès au quartier pour les vélos
7. Adapter la fréquence des bus
8. Aménager et sécuriser le Boulevard Lesseps
9. Créer un guide de la mobilité dans le quartier

évaluation de la qualité d'usage du quartier Luciline - fiches actions | Cerema | Novembre 2017

11

Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline

7 Faciliter l'accès au quartier pour les vélos

CONSTAT Comme autre frein au développement de l'utilisation du vélo, les échanges avec les habitants pointent le problème de connexions difficiles, voire dangereuses, avec les quartiers environnants. La pratique du vélo doit pouvoir se faire en toute sécurité, et pas seulement à l'intérieur du quartier. Plusieurs liaisons sont ainsi identifiées et mériteraient d'être aménagées pour assurer une cohabitation apaisée des modes de déplacement.

« Bon moi je trouve que le vélo c'est nickel, sur les quais (...) mais le problème c'est le passage entre les quais et ici. Il est très dangereux. Il est très, très dangereux. Franchement c'est impraticable. »

« Venir ici à vélo il faut quand même le vouloir parce que d'un côté Mont Riboudet et de l'autre côté l'allée avec le passage à niveau, il n'y a pas de piste cyclable. »

SOUS ACTIONS

Action 7-1 : Favoriser la continuité du schéma cyclable

> Identifier le quartier Luciline comme un pôle majeur de destination cyclable dans le schéma cyclable de la ville. Ce statut se justifie pour la desserte du nouveau quartier, mais aussi des Docks et du terre-plein Saint-Gervais (foire Saint Romain, manifestations temporaires, croisiéristes qui ne peuvent passer le pont Flaubert, plaisanciers, desserte du chai...) et en tant que maillon de la Seine à vélo.

> Proposer un marquage cyclable "vélorue" sur la rue Andréé Putman pour accentuer l'apaisement de la voie.

> Favoriser un usage partagé des voies secondaires (venelles) pour les piétons et vélos :
- mise en place d'une signalétique adaptée,
- intégration du "code de la rue" dans le guide de la mobilité à destination de tous les habitants.



Traversée actuelle du boulevard Lesseps
Le trottoir est étroit et en mauvais état, les véhicules passent vite et très près des piétons et cyclistes, le cheminement pour les modes doux est tortueux et peu visible.

Action 7-2 : Aménager l'axe quais-Dormoy-Constantine

En l'état actuel des aménagements, il est illusoire d'envisager les axes Lesseps et Riboudet comme des axes de desserte vélo vers le reste de la ville. Ceux-ci nécessitent un réaménagement d'envergure pour remplir cette fonction (cf. fiche 8). Sans changer fondamentalement le schéma de circulation de la zone, il convient de s'appuyer sur les axes vélos préexistants au quartier et d'améliorer les connexions vers ces axes :

- les quais au sud, déjà régulièrement empruntés par les cyclistes
- la rue Constantine au nord, déjà aménagée sur toute sa longueur en double-sens cyclable.

> Aménager la traversée du boulevard Lesseps et de la voie ferrée vers les quais
- prévoir une meilleure mise en sécurité des vélos, qui servira également pour les piétons
- assurer un revêtement plus uniforme et de meilleure qualité
- assurer une priorité de la traversée des modes doux sur le passage de la voiture : feu avec "appel piéton" qui enclenche directement le passage au rouge pour les voitures pour limiter le temps d'attente.

> Aménager la rue Amédée Dormoy en proposant des bandes cyclables de chaque côté de la voie.

> Améliorer la traversée par les vélos de l'avenue du Mont Riboudet, par le repérage des trajectoires cyclables :
- au niveau de la rue Amédée Dormoy
- au niveau de la rue Jean Ango, sur laquelle des bandes cyclables pourraient également être créées à moindre frais.

Acteurs à associer :
service 'voirie' et
transport', habitants et
travailleurs

Acteurs à associer :
service 'voirie',
habitants et travailleurs,
entreprises du quartier

24

Évaluation de la qualité d'usage du quartier Luciline - fiches actions | Cerema | Novembre 2017

TYPE D'ACTION
Communication - Aménagement - Réglementation - Coordination



PHASAGE PRÉVISIONNEL

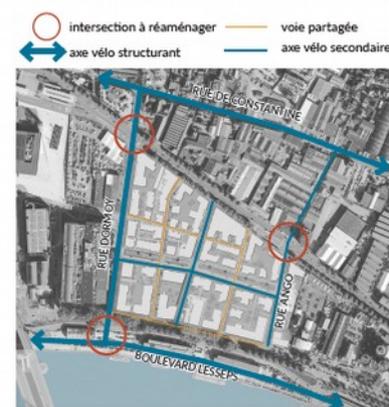


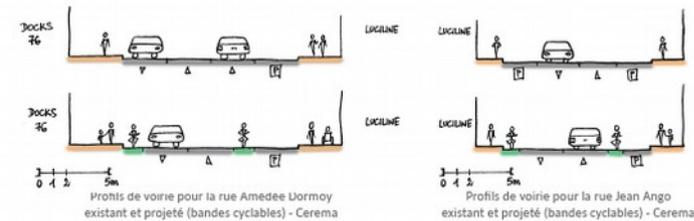
Schéma de circulation vélo à privilégier dans une optique d'aménagements légers - Cerema



Signalisation pour voie partagée ZAC Hibiscus Cayenne (973)



Vélorue quai du Brulig, Strasbourg (67)
Aménagements à prévoir pour la rue Andréé Putman



Profils de voirie pour la rue Amédée Dormoy existant et projeté (bandes cyclables) - Cerema

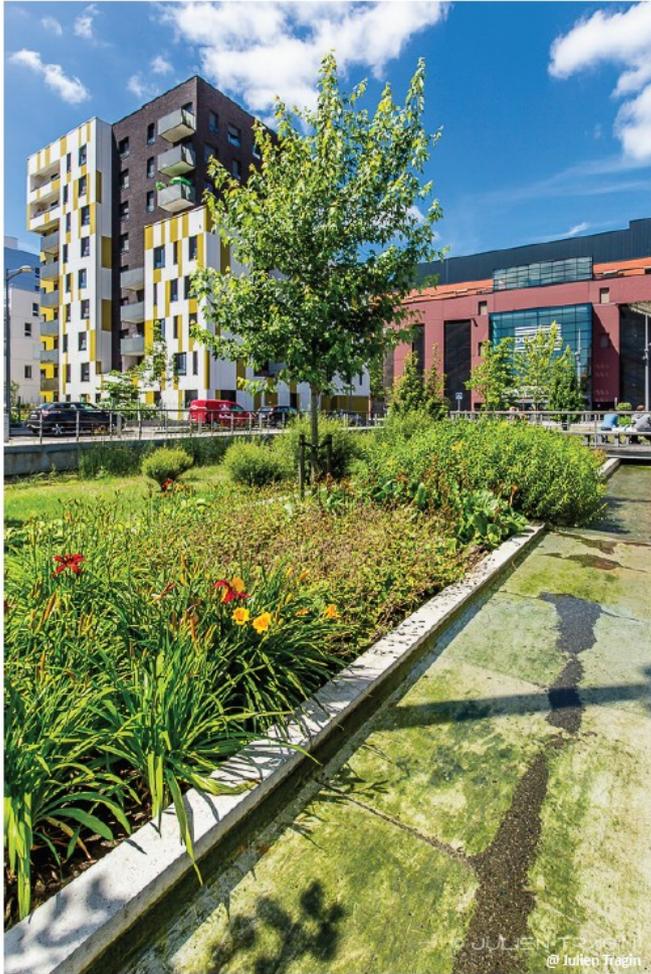
Profils de voirie pour la rue Jean Ango existant et projeté (bandes cyclables) - Cerema

Évaluation de la qualité d'usage du quartier Luciline - fiches actions | Cerema | Novembre 2017

mobilité



Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline



cadre de vie

10. Garantir un cheminement accessible à tous
11. Améliorer la signalétique piéton
12. Garantir un éclairage optimisé
13. Favoriser la biodiversité à l'échelle du quartier
14. Clarifier les usages du mail central
15. Sensibiliser et impliquer les habitants sur la nature en ville
16. Améliorer la gestion et le tri des déchets

cadre de vie

Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline

10 Garantir un cheminement accessible à tous

CONSTAT

Les observations, mesures et parcours réalisés au sein de l'EcoQuartier Luciline montrent que les cheminements sont de bonne qualité, tant d'un point de vue du dimensionnement que des revêtements. Ils permettent à l'ensemble des usagers y compris les plus vulnérables de se déplacer confortablement. Toutefois, des obstacles temporaires viennent parfois réduire la largeur de cheminement voire bloquer le passage : stationnement sauvage, panneaux de chantiers, poubelles, etc. Il s'agit donc d'être vigilant à ce que la vie du quartier garantisse une accessibilité durable, y compris durant les phases de chantier.

« Il y a plein de feuilles par terre, ça c'est gênant. »
Laurette, malvoyante

« Bon, ça c'est très bien comme trottoir. »
Henriette, 85 ans

SOUS ACTIONS

Action 10-2 : Garantir l'accessibilité des aménagements piétons

> Garantir le respect des règles d'accessibilité de la voirie dès la conception des projets :

- Travailler en concertation avec la commission pour l'accessibilité afin de valider les projets voire d'expérimenter des nouveaux dispositifs
- Privilégier les entreprises labellisées pour s'assurer de la qualité de la mise en œuvre (professionnel de l'accessibilité par exemple)
- Assurer la connaissance des règles par la diffusion de référentiels techniques partagés
- Assurer la coordination des travaux de voirie, en étant notamment attentif aux interfaces avec les bâtiments

> Garantir le respect des règles d'accessibilité de la voirie en continu :

- Assurer la coordination des interventions sur la voirie et la sensibilisation des différents services, en étant notamment attentif à garantir une largeur de cheminement réglementaire (prise en compte de l'évacuation des eaux de pluie, implantation de mobilier urbain, végétalisation des trottoirs, entretien de la voirie, etc.)

« Ce qui nous embête le plus dans nos trajets, c'est l'anarchie au niveau des trottoirs » Mokrane, personne aveugle

Acteurs à associer :
Commission pour l'accessibilité,
services en charge de l'entretien
des espaces verts et de la voirie

Action 10-1 : Sensibiliser sur l'occupation temporaire du domaine public

> Sensibiliser les usagers sur la nécessité de laisser un cheminement accessible suffisamment large pour permettre le déplacement des piétons sur les espaces qui leurs sont réservés et éviter la multiplication d'obstacles temporaires sur les trottoirs

- mettre en place des actions pédagogiques d'information à destination des commerçants, en accord avec la charte des terrasses (maintien d'une largeur de cheminement minimale, respect des emplacements de terrasse, etc.)
- relayer l'information auprès des services en charge de l'entretien de la voirie et des espaces verts (taille, ramassage feuilles, etc.)

> Prévoir des règles claires concernant la localisation des poubelles sur l'espace public.

- Faciliter la visibilité de ces espaces par des aménagements clairs
- Informer les différents acteurs et gestionnaires concernés de l'existence d'emplacements dédiés

Outils : fiche 16

> Lutter contre le stationnement sauvage en sensibilisant et responsabilisant les automobilistes. Des actions de prévention et de sensibilisation peuvent être mises en place par la ville, les habitants et/ou des associations : des parcours à pied et en fauteuil, des campagnes de communication, des contraventions pédagogiques, etc.

Outils : fiche 1

34

Évaluation de la qualité d'usage du quartier Luciline - fiches actions | Cerema | Novembre 2017

TYPE D'ACTION

Communication - Aménagement - Réglementation - Coordination



PHASAGE PRÉVISIONNEL

Temps 1 Temps 2 Temps 3

Action 10-2

Action 10-1

L'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite est une exigence à laquelle Tours Métropole Val de Loire s'attache à répondre. Elle a élaboré, en concertation avec les représentants des associations liées à l'accessibilité et les services techniques des communes membres et de Tours Métropole, un guide concret présentant les principes d'aménagement type qui, intégrés dès l'amont et la conception des travaux, permettront de construire une voirie accessible à tous. Ce guide est destiné à toutes les personnes qui interviennent sur une opération de construction.

Cheminement piéton



Couverture et extrait du guide élaboré par Tours (67) plus pour promouvoir les règles d'accessibilité. Source : Tour(s) +

La ville des Sables-d'Olonne a déployé une action de sensibilisation à caractère pédagogique en direction des commerçants avec la participation d'élus, techniciens et de membres de l'ADPF. L'idée était de parcourir en priorité le port de pêche, en s'arrêtant aux établissements posant problème en terme d'accessibilité afin de discuter avec les gérants et de les sensibiliser au cheminement des personnes à mobilité réduite et à l'accessibilité de leur établissement (panneaux de menus, accès aux terrasses, largeur du cheminement, etc.).



Article dans la presse locale sur la sensibilisation réalisée par la ville des Sables-d'Olonne (85) - Source : Vendée Journal

Évaluation de la qualité d'usage du quartier Luciline - fiches actions | Cerema | Novembre 2017

cadre de vie

Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline

15 Sensibiliser et impliquer les habitants sur la nature en ville

CONSTAT Les habitants sont les premiers usagers des espaces verts publics comme privés, et donc des acteurs essentiels pour la gestion et la pérennité de ces espaces. L'objectif de leur implication et sensibilisation est double :

- une sensibilisation à la nature en ville et aux services rendus par les écosystèmes présents sur le quartier (cycle de vie, apports des espèces dans un milieu, équilibre avec les autres espèces, prolifération saisonnière ...) permet aux habitants de mieux comprendre les enjeux et intérêts de chaque espace vert et de devenir des acteurs avertis dans leur gestion et usage;
- l'implication des habitants et travailleurs à des activités en lien avec la nature en ville sur le quartier à des retombées en termes de bien-être, de lien social et d'identité collective du quartier.

SOUS ACTIONS

Action 15-1 : Organiser des activités sur la nature en ville avec les habitants

> Intégrer le quartier à un programme de science participative

Pouvant s'adresser à des publics très différents, ces programmes de collaboration entre citoyens et scientifiques permettent des collectes de données simples à grande échelle. A l'échelle du quartier, ce type de programme pourrait par exemple permettre de suivre l'évolution de la qualité des milieux du mail central en impliquant les habitants (observatoire, recensements...)

Références : Vigie Nature, programme de sciences participatives de la biodiversité ordinaire en France, Propage (suivi des populations de papillon), Florilèges (suivi de la flore urbaine), Sauvage de ma rue, Spipoll (suivi photographique des insectes pollinisateurs)...

> Mettre en place des programmes de végétalisation citoyenne : donner la possibilité à chaque habitant d'intervenir de façon directe sur la biodiversité du quartier en :

- leur proposant de nouveaux espaces de végétalisation (pieds d'arbres, chaussées le long des murs ou clôtures, délaissés ...)
- définissant une liste d'espèces préconisées, proposant des mélanges de graines locales, des ateliers de jardinage, des opérations d'achat en commun de matériel de jardinage ...
- interdisant l'usage de produits phytosanitaires

Référence : projet "On sème à Montreuil", opération "Fleurir mon balcon, association Le Fil Vert

> Organiser des ateliers et chantiers collaboratifs en lien avec les habitants et les scolaires : construction d'un nichoir, d'un hôtel à insectes ...

Outil : fiche 13

Acteurs à associer :
Service espaces verts,
habitants et travailleurs,
associations, écoles, maison de
quartier, universitaires

Action 15-2 : Réaliser des aménagements pédagogiques et informatifs le long du mail central et des aménagements paysagers

> Installer des panneaux de communication : déjà utilisés sur le quartier, certains panneaux seraient utiles à la valorisation des pratiques de gestion écologique, à la découverte de la faune et de la flore du site...

> Réaliser des excursions découvertes de la faune/flore sur le quartier permettant aux habitants de découvrir les espèces dans le quartier avec l'appui d'un naturaliste pour les informer.

Référence : Fiche de Biodiv'ille, portail francophone de l'éducation à la nature et la biodiversité en ville

> Aménager un "poste d'observation" de la biodiversité au niveau du mail central

Outil : fiche 14

Acteurs à associer :
Service espaces verts,
habitants, bailleurs et
gestionnaires, associations

TYPE D'ACTION

Communication - Aménagement - Réglementation - Coordination

PHASAGE PRÉVISIONNEL



Le Spipoll (Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs) invite le grand public à photographier les pollinisateurs sur leur plante hôte - Source : Spipoll



Fabrication de panneaux présentant la biodiversité des espaces verts, réalisée par les enfants d'un quartier - Source : Biodiv'ille



Quartier Danton au Havre (76) : à la demande des habitants, la commune intervient pour désimpermeabiliser le pied d'immeuble et réaliser un coffrage (permettant par la suite aux habitants de planter. Le dispositif prend la forme d'une convention d'occupation de l'espace public.

Source : Cerema



Borne pour écouter le bruit de l'eau en souterrain, Parc du vallon - Lyon la Duchère (69) - Source : Ville de Lyon



Visite naturaliste au sein du quartier, - Source : Biodiv'ille



Panneaux de communication - Source : Naturparif

Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline



vie de quartier

17. Gérer les parcelles en attente avec les habitants
18. Définir les usages des coeurs d'îlots
19. Aménager des espaces de convivialité
20. Mettre en place des évènements sur le quartier
21. Favoriser la mise en place de pratiques de jardinage collectif
22. Créer un livret d'accueil pour les nouveaux habitants
23. Communiquer sur l'évolution du quartier

vie de quartier

49

48

évaluation de la qualité d'usage du quartier Luciline - fiches actions | Cerema | Novembre 2017

Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline

22 Créer un livret d'accueil pour les habitants du quartier

CONSTAT La concertation menée fait émerger la nécessité de communiquer auprès des habitants et futurs habitants sur les spécificités de l'EcoQuartier Luciline (en termes de pratiques de mobilité, d'implication et de participation à la vie de quartier, de compréhension des enjeux en termes de biodiversité ...). La mise en place et la diffusion d'un livret d'accueil, sorte de "mode d'emploi du quartier" abordant différentes thématiques du quotidien (informations sur l'EcoQuartier, astuces pour mieux le vivre, conseils pour préserver l'environnement...) peut participer à cette communication. Des guides de résidence existent déjà sur certains îlots : il s'agit ici de mutualiser les différentes informations pour créer un guide à l'échelle du quartier.

SOUS ACTIONS

Action 22-1 : Construire le livret d'accueil

Le livret d'accueil peut se décomposer en 3 étapes :

> **Présentation de l'EcoQuartier et de ses abords via un plan** : composition du quartier, commerces, services et équipements à proximité, événements ...

> **"Astuces" pour mieux vivre l'écoquartier**, en s'appuyant notamment sur les différentes fiches de ce recueil ainsi que sur les guides de résidence déjà mis en place par certains gestionnaires :

- pratiques de mobilité : insérer le guide de la mobilité (stationnement, transports en communs, modes actifs...)
- utilisation des espaces verts : fonctionnement du mail central, usages en cœur d'îlots, présentation des pratiques de gestion permettant de favoriser la biodiversité
- gestion et le tri des déchets
- fonctionnement des bâtiments : présentation du réseau de chauffage par géothermie
- conseils pour préserver l'environnement et réduire ses consommations : utilisation des thermostats, mise en place de moussesurs ...

> **Idées pour permettre aux habitants de participer et s'engager dans la vie du quartier**. Différents niveaux d'implication peuvent être proposés (voir l'exemple ci contre de l'EcoQuartier de la Guignardière) :

- **participer** à des initiatives mises en place sur le site : ateliers nature en ville, programme de sciences participatives ...
- **être moteur** : créer un compost collectif, un jardin partagé, un service d'échange et d'entraide, une ressourcerie, s'investir dans la maison de quartier ...

Outils : fiches 9, "Guide de votre résidence et d'appropriation des espaces communs" (LogiSeine)

Référence : Guide des habitants de l'Ecoquartier de la Guignardière (37), Guide du bon voisinage d'Habitat 7

Acteurs à associer :
 Démocratie participative, conseil de quartier, habitants, service urbanisme, gestionnaires, bailleurs

Action 22-2 : Diffuser le livret d'accueil

> Le guide peut prendre différentes formes : format papier, format web (avec une carte interactive du quartier), application smartphone ...

> Un livret d'accueil pour les enfants peut également être décliné à partir de la version adulte, sous un aspect plus ludique.

> En termes de diffusion, associer les bailleurs et gestionnaires : le guide pourra être remis en même temps que celui relatif à la résidence.

Acteurs à associer :
 Démocratie participative, service communication, gestionnaires, bailleurs, conseil de quartier

TYPE D'ACTION

Communication - Aménagement - Réglementation - Coordination



PHASAGE PRÉVISIONNEL



Pour l'EcoQuartier de la Guignardière, la ville de Chambray-lès-Tours (37) a mis en place un "guide habitant" divisé en 3 chapitres selon le degré d'implication voulu :

- j'habite mon écoquartier
- je m'implique dans mon écoquartier
- l'écoquartier, c'est nous

Ce guide a été réalisé en partenariat avec les étudiants de Polytech Tours. Il comprend plusieurs types d'actions : formation, cadre de vie, éducation de la jeunesse, vie en communauté, mobilité, agir de chez soi ...



Le bailleur Habitat 76 a réalisé un guide de bon voisinage à destination des habitants de la résidence Alizari à Malaunay (76). Ce guide présente les équipements mis à disposition par le bailleur ainsi que les règles de fonctionnement et de gestion.

La résidence dispose également d'un guide d'utilisation du logement connecté qui rappelle notamment qu'un logement passif n'est pas un logement traditionnel et présente l'instrumentation mise en place et les fonctionnalités disponibles (affichage des consommations, etc.).



Jeu de l'oie sur le tri des déchets : des éléments à intégrer pour une version "enfant" du livret d'accueil - Source : Sophie Anfray pour Nantes Métropole (44)

CARTE INTERACTIVE PRATIQUE

Clicker sur l'élément que vous souhaitez faire apparaître sur le plan

- Trouver le conseil quartier**
 - 1. Trouver le conseil quartier
 - 2. Trouver le conseil quartier
 - 3. Trouver le conseil quartier
- Voir les équipements**
 - 1. Voir les équipements
 - 2. Voir les équipements
 - 3. Voir les équipements
- Voir les services**
 - 1. Voir les services
 - 2. Voir les services
 - 3. Voir les services
- Logement**
 - 1. Logement
 - 2. Logement
 - 3. Logement
- Habiter**
 - 1. Habiter
 - 2. Habiter
 - 3. Habiter



Carte interactive du quartier plateforme de l'EcoQuartier de la Guignardière (37)



Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline

Fiche long terme : préconisations pour les futurs quartiers

Mobilité

Un nouveau quartier pour une mobilité durable

- > Garantir la qualité et la sécurité des liaisons piétonnes depuis le nouveau quartier vers les quartiers existants;
- > Proposer un **guide de la mobilité** au sein du quartier afin d'informer les usagers des différents modes de transport disponibles (réseaux, localisation, temps de parcours, etc.) et d'inciter à l'usage des modes doux.

Réduire la place de la voiture

- > Informer en amont les habitants des opportunités, contraintes et alternatives liées à l'utilisation de la voiture, en rappelant les ambitions du quartier ;
- > Prévoir des partenariats avec des entreprises et/ou associations locales pour accompagner l'**émergence des nouvelles pratiques de mobilité** souhaitées (autopartage, covoiturage, etc.);
- > Penser l'offre de **stationnement de manière globale** à l'échelle du quartier (opportunités de mutualisation avec les logements et/ou le tertiaire, aménagement d'un parking silo en entrée de quartier, etc.).

Favoriser la pratique du vélo

- > Prévoir en amont les aménagements cyclables qui faciliteront et encourageront à la pratique du vélo, au sein du quartier mais également entre le quartier et la ville existante;
- > Prendre en compte les **besoins en stationnement pour les vélos**, à l'échelle des espaces publics et des logements : intégrer notamment des **exigences précises dans les cahiers des charges des bâtiments** : locaux sécurisés, accessibles et suffisamment grands;
- > Faciliter l'émergence d'initiatives favorisant une **dynamique collective et incitative autour du vélo** : aménagement de locaux de bricolage mutualisés, implantation de services/commerces en lien avec le vélo (ex : Guidoline), mise à disposition de stations multiservices ou de gonflage, mise en place d'actions pédagogiques au sein du quartier en partenariat avec des collectifs ou associations locales (ex : Sabine, AVélo);
- > Prévoir une **offre de vélos en libre service** à articuler avec le nouveau quartier à venir : échelle pertinente, localisation, type de vélos mis à disposition (électriques), etc.

Faire le lien avec l'offre de transport existante

- > Anticiper et relier le quartier au réseau de transport en commun afin de faciliter l'évolution des modes de transport et de réduire l'utilisation de la voiture tout en maintenant des temps de trajet acceptables (vigilance concernant la distance d'accès aux arrêts, notamment pour les personnes à mobilité réduite);
- > Anticiper la mise à disposition d'informations concrètes sur l'offre de transport en commun (cf. guide de la mobilité avec carte et temps de parcours) afin de limiter l'usage de la voiture.

Cadre de vie

Favoriser l'orientation et les déplacements vers et au sein du quartier

- > Garantir la qualité des accès piétons depuis le tissu existant, qui doivent être sécurisés et accessibles à tous;
- > **Soligner la signalétique**, y compris en phase travaux, afin de faciliter l'orientation des usagers et de donner une identité lisible au quartier (panneaux de rue à chaque intersection, plan du quartier, panneaux permettant de localiser et rejoindre le quartier depuis la ville existante);
- Prévoir une **signalétique temporaire** durant les phases chantier pour informer et sécuriser les déplacements piétons.

Garantir la qualité et la sécurité des cheminements piétons

- > Sensibiliser les entreprises et services intervenant sur la voirie au respect des règles d'accessibilité (largeur de cheminement, qualité du revêtement, contrastes, etc.);

- > Faciliter la coordination des services pour garantir l'accessibilité des cheminements en phase conception (implantation du mobilier urbain sur les espaces piétons);
- > Sensibiliser les commerçants, habitants, entreprises et automobilistes à la nécessité de ne pas encombrer les cheminements piétons (stationnement sauvage, poubelles, deux roues, panneaux publicitaires, terrasses, etc.);
- > Prévoir un entretien régulier des trottoirs afin d'éviter les chutes (feuilles mortes en automne notamment) ;
- > Prévoir et **garantir la qualité des cheminements**, de jour comme de nuit : éclairage optimisé pour renforcer la sécurité/sûreté sans pénaliser la biodiversité;
- > Aménager de traversées sécurisées et repérables (réduction de vitesse, dos d'âne, covisibilité, accessibilité, etc.).

Garantir la qualité et la gestion des espaces verts

- > Communiquer sur la **nature en ville** (pédagogie, objectifs recherchés, etc.);
- > Favoriser la **gestion différenciée des espaces verts**;
- > Anticiper et assurer un suivi des aménagements et pratiques de gestion concernant les espaces verts publics et privés.

Vie du quartier

Garantir l'implication de l'ensemble des acteurs dans la démarche EcoQuartier le plus en amont possible (aménageur, architectes, paysagistes, gestionnaires, syndics, promoteurs, bailleurs, etc.)

- > Communiquer dès le démarrage sur les **objectifs en termes de mobilité, de biodiversité, de participation citoyenne**, etc.;
- > Sélectionner les candidats au regard de leur implication pressentie dans la démarche, de leur capacité à concrétiser les objectifs fixés et à être un relais de la démarche engagée sur le terrain ;
- > Assurer le **partage de la feuille de route EcoQuartier** :
 - démarche pédagogique des promoteurs valorisant les avantages et éventuelles spécificités d'un quartier « durable »
 - mise en œuvre d'actions pédagogiques à destination des habitants (livret d'accueil), etc.
 - mobilisation des bailleurs et syndics le plus en amont possible pour favoriser une implication dans la démarche, notamment concernant les aménagements et la gestion des **cœurs d'îlots (que veut-on faire de nos cœurs d'îlots?)**, vecteur indispensable pour concrétiser les attentes des habitants en termes de pratiques environnementales (compost, jardinage collectif, etc.) et de convivialité (pique nique, jeu, etc.)
- > Assurer un **suivi dès la phase conception** pour garantir le maintien des objectifs fixés en termes de mobilité, de biodiversité et de participation citoyenne : présence réelle de locaux vélo, proposition d'espaces mutualisés, qualité des espèces végétales proposées pour les espaces verts, présence d'aménagements incitant à la convivialité, proposition de jardins partagés, d'espaces de jeux ou de repos, recours à des énergies renouvelables, etc.)

Penser l'appropriation pour et avec les habitants

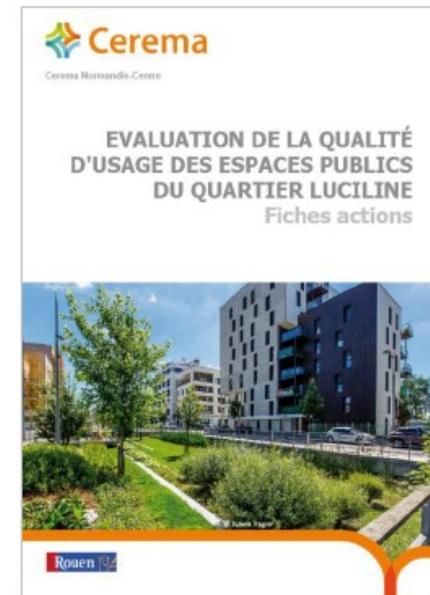
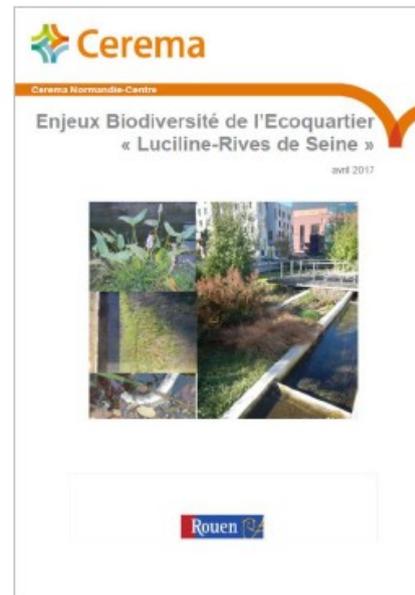
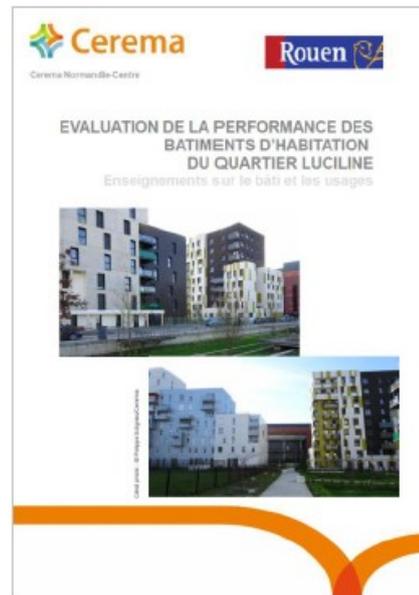
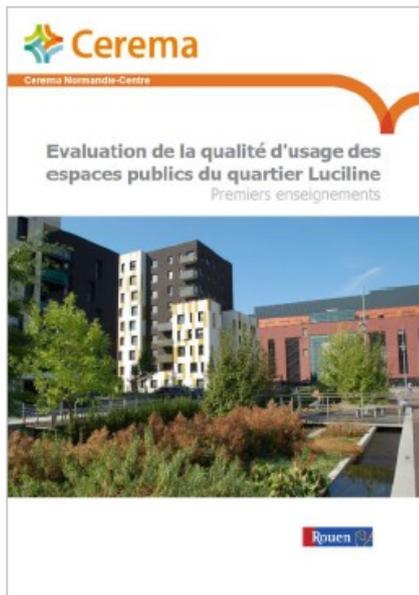
- > Envisager une **gestion des parcelles en attente** avec l'aménageur afin que les habitants puissent en profiter à travers des aménagements ou activités temporaires;
- > Associer les habitants dès que possible et s'appuyer sur eux sur la durée pour garantir une appropriation des aménagements et une adéquation à leurs attentes. Ils sont également une source d'idées, leur **expertise d'usage** est nécessaire;
- > **Mise en place d'un collectif d'habitants** ("pionniers"?), éventuellement en lien avec les structures existantes (conseil de quartier ...);
- > Favoriser l'implication des usagers à travers des **animations ponctuelles**, une présence sur le site, des aménagements conviviaux (visites, manifestation culturelle, organisation d'ateliers, concours, permanence, etc.);
- > Communiquer auprès des habitants et des commerçants durant les travaux (aménagements à venir, durée des travaux, impacts en termes de déplacements, etc.);
- > Assurer des visites de terrain régulières, permanences, newsletter travaux, affiches, etc.

Faciliter l'appropriation des espaces extérieurs pour donner vie au quartier

- > **Définir précisément le statut et l'utilisation des espaces extérieurs publics et privés** avec les habitants et gestionnaires (échanges sur les pratiques autorisées, encouragées, interdites, etc.) et le traduire dans les aménagements et dans la signalétique en place ;
- > Prévoir des **éléments de sensibilisation sur ces usages « possibles » des espaces extérieurs** ;
- > Favoriser l'**harmonisation des pratiques de gestion** entre les espaces publics et privés et à l'échelle du cœur d'îlot : cahier des charges commun, regard sur les règlements de copropriété, formation, etc.

Retour sur l'atelier 1 : exemple évaluation - Luciline

Les rapports fournis



Programme de l'atelier 2

13 h 00	Accueil café
13 h 30	Introduction et tour de table Retour sur l'atelier « <i>On a tous une bonne raison de ne pas faire d'évaluation</i> » du 3 mai 2018 Cerema Normandie Centre
13 h 50	Interviews mutuelles et temps de restitution collective Débattre sur sa démarche d'évaluation actuelle ou future : technique, organisationnel
14 h 45	Temps de travail sur le référentiel du Cerema Tester sur différentes opérations : donner des pistes aux porteurs de projet
15 h 30	(Pause)
15 h 45	Temps de travail sur le référentiel du Cerema présentation d'outils pour avancer
17 h 00	Conclusion de l'atelier et suites
17 h 30	Fin de l'atelier

Retour sur l'atelier 2



Interviews mutuelles / principes

Les participants étaient 2 par 2 et s'interrogeaient mutuellement en ayant prenant appui sur les questions suivantes :

- Quelle démarche d'évaluation actuelle / à venir ?
- Quels soucis rencontrés / redoutés ? (techniques, organisationnels, humains...)
- Pistes de solutions (déjà envisagées ou trouvées au moment de l'exercice)

Retour sur l'atelier 2



Interviews mutuelles / retours

Démarches d'évaluation actuelles / à venir

Les collectivités et les aménageurs, aidés par les services déconcentrés, s'appuient à minima sur le référentiel EQ

Points soulevés

Le portage politique de la collectivité est déterminant

L'aménageur est un appui opérationnel

L'appropriation du référentiel EQ reste difficile

Questions :

Comment impliquer les habitants ?

Comment dégager du temps agent ? Des financements ?

Comment compiler les données de l'évaluation ? (toutes ? En transversal ?)

Retour sur l'atelier 2

Travail sur le référentiel / principe du temps de travail

Individuellement, les participants ont pris appui sur le référentiel afin d'écrire sur des post-it leurs remarques positives ou négatives et leurs interrogations.

Une fois ce temps individuel écoulé, chacun a restitué de manière collective aux autres ses post-it afin de les organiser sur un paper-board.



Retour sur l'atelier 2



Référentiel EQ

Pistes d'amélioration :

- assurer un portage politique fort ET une animation de la démarche d'évaluation.
- promouvoir l'évaluation aussi pour ses potentielles retombées en termes d'image
- faire une pré-évaluation : utiliser le référentiel comme une grille de lecture et en faire rebondir l'analyse
- communiquer sur le fait que ce qui est important n'est pas que l'évaluation soit bonne, c'est qu'elle soit bien réalisée et qu'elle permette de tirer des conclusions / enseignements pour faire mieux, pour le projet concerné et les projets à venir
- différencier le court terme au long terme
- développer la partie transversale

Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Fécamp



ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE POUR UN TERRITOIRE COHÉRENT ET ADAPTÉ AUX USAGES POUR UN BIEN-VIVRE À FÉCAMP

Diagnostic et préconisations



Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Fécamp



OBSERVATIONS

A travers une grille d'analyse, une observation d'environ 1 heure sur un lieu de vie. Sont observés les comportements des usagers (déplacements, activités...), leurs profils (genre, âge, seul ou en groupe...) mais aussi les caractéristiques du lieu (organisation spatiale, aménités...).

MICRO-TROTTOIRS

Des questions ouvertes sont posées aux usagers rencontrés sur l'espace public.

FILATURES

Cette méthode consiste à suivre un piéton qui traverse un espace en empruntant exactement le même cheminement que lui, afin d'étudier son parcours et son comportement au sein de l'environnement et d'en comprendre ses pratiques.

QUESTIONNAIRE

PARCOURS COMMENTES

Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Fécamp

PARCOURS COMMENTÉS

Le public choisi pour ces parcours commentés a été des personnes âgées.

Ces personnes, plus fragiles, sont soumises à des difficultés accrues du fait de leur mobilité parfois restreinte. Ils sont ainsi :

- plus exigeants sur l'accessibilité
- plus dépendants des « indices urbains » qui jalonnent leur parcours
- plus sensibles également aux ambiances, aux conditions de confort et aux risques potentiels

Leurs témoignages constituent donc une ressource pertinente pour identifier les améliorations à apporter **pour des espaces publics adaptés aux usages et pour tous.**



Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Fécamp

PARCOURS COMMENTES

Profils des personnes enquêtées

Les personnes ayant réalisé les parcours ont été identifiées par le CCAS de la Ville de Fécamp.

Six personnes se sont ainsi prêtées au jeu :

Lucienne	Jacques	Suzanne	Marcelle	Colette	Thérèse
83 ans	82 ans	80 ans	89 ans	81	75
marche régulièrement mais avec une canne	pas de difficultés particulières	se déplace lentement avec une canne	pas de difficultés particulières	craint de se déplacer seule	marche sans difficulté particulière

Parcours proposés

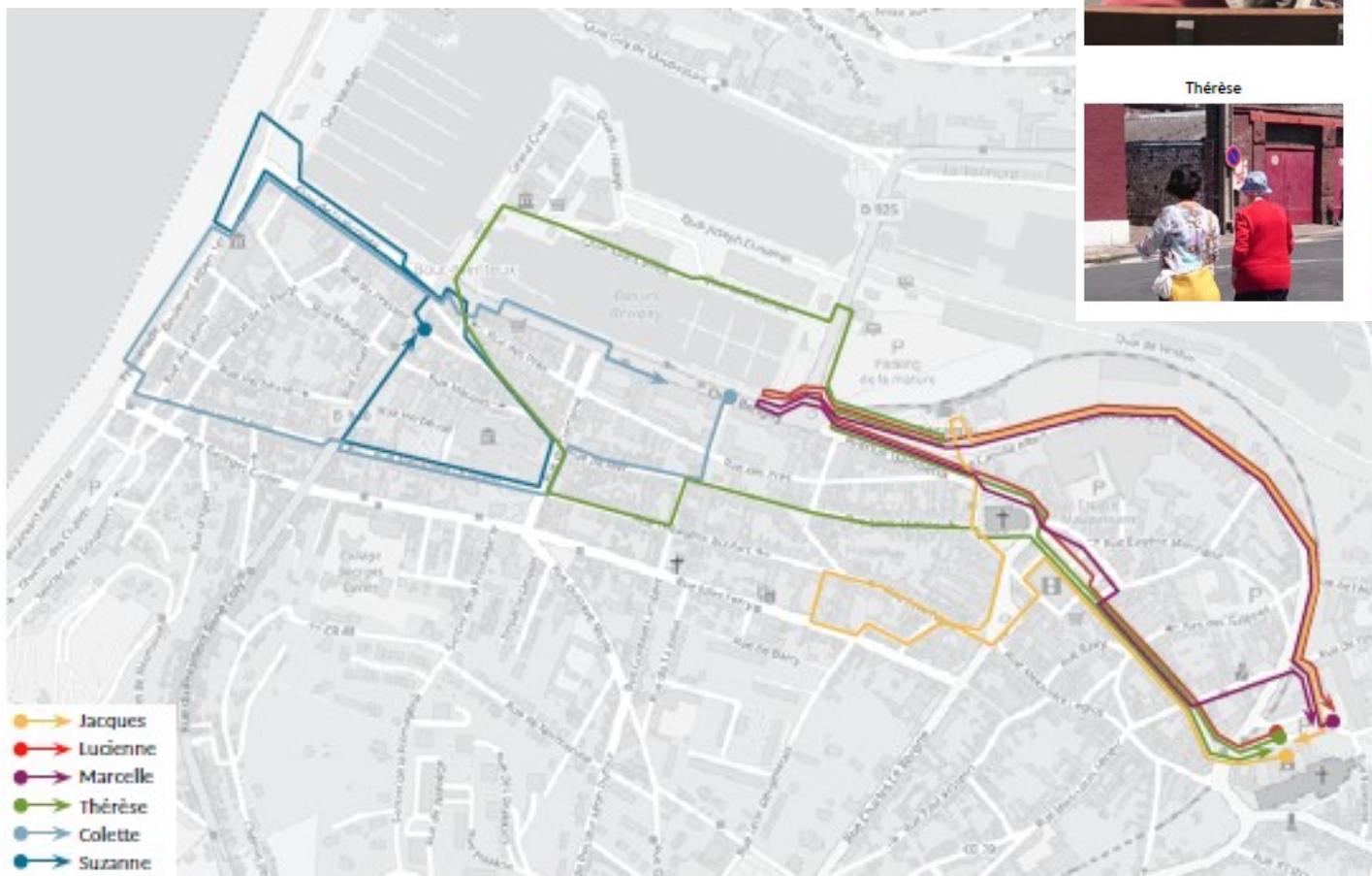
Deux types de parcours ont été proposés aux participants. Ces parcours-type ont été à chaque fois adaptés en fonction des capacités et envies de la personne, en essayant de privilégier les itinéraires qu'ils avaient l'habitude d'emprunter.

Le parcours « centre-ville » commence à l'Hôtel de Ville et passe principalement par la rues Jacques Huet et la gare. Il a été souvent adapté par les participants pour passer le long du boulevard de la République. La place du Général de Gaulle, prévue initialement, n'a finalement pas été parcourue.

Le parcours « plage » commence sur le quai Bérigny et passe principalement par la digue, le bassin Bérigny et le palais de la Bénédictine. Les participantes l'ont souvent adapté pour éviter de passer par la presqu'île.

Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Fécamp

PARCOURS COMMENTES



Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Fécamp

SYNTHESE DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Etabli en collaboration avec la Ville, un questionnaire portant sur les pratiques et ressentis en termes de mobilité et d'espaces publics a été mis en ligne sur le site de la Ville de Fécamp et sur son compte Facebook.

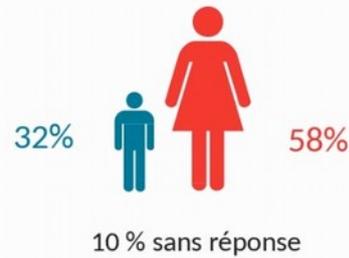
Ce questionnaire comportait une quinzaine de questions à choix multiples ainsi qu'un espace de commentaires libres.

Le questionnaire a été mis en ligne du **8 juin 2018 au 13 juillet 2018**, soit pendant 35 jours. Lors de cette période, **222 personnes** ont répondu à ce questionnaire avec 175 réponses complètes.

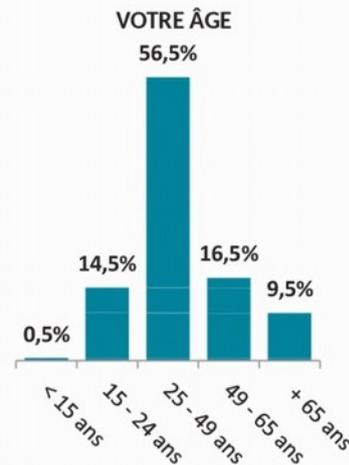
Seuls les questionnaires complets ont été comptabilisés dans les graphiques. Les réponses partielles ont cependant été étudiées et l'ensemble des commentaires libres a été analysé. Les «*sans réponse*» ont été comptabilisés dans le pourcentage total, mais apparaissent selon la pertinence.

Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Fécamp

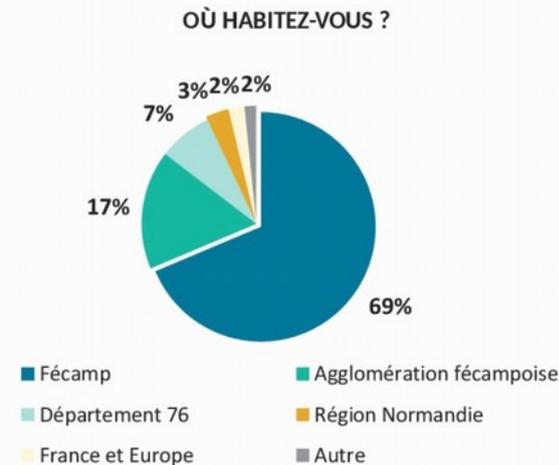
PROFIL DES ENQUÊTÉS



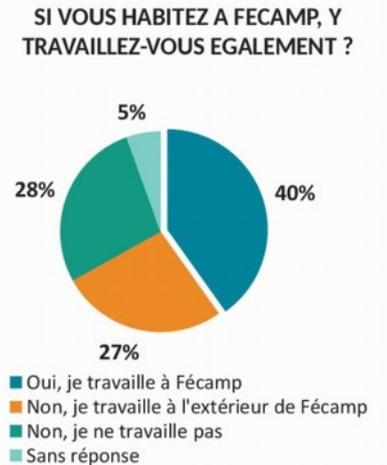
2 fois plus de femmes que d'hommes



Plus de 7 répondants sur 10 ont entre 25 et 65 ans

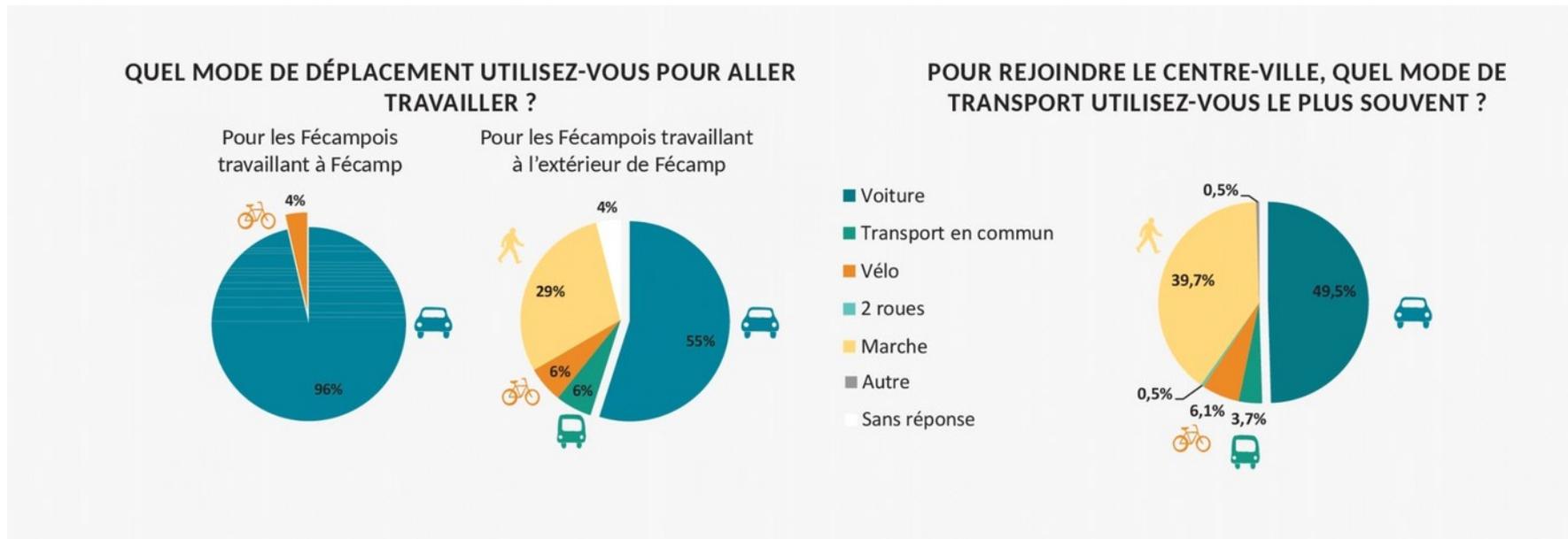


Une grande majorité de répondants vit à Fécamp et parmi eux, près de la moitié y travaille également



Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Fécamp

Un souhait d'itinéraires vélo plus nombreux et plus sécurisés



« Élargir les accès vélo. La voie verte devrait déboucher sur des pistes cyclables en ville. »

« Terminer la voie verte jusqu'à la plage »

Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Saint Malo

Étude d'acceptabilité du schéma directeur d'éclairage public de la Ville de Saint-Malo

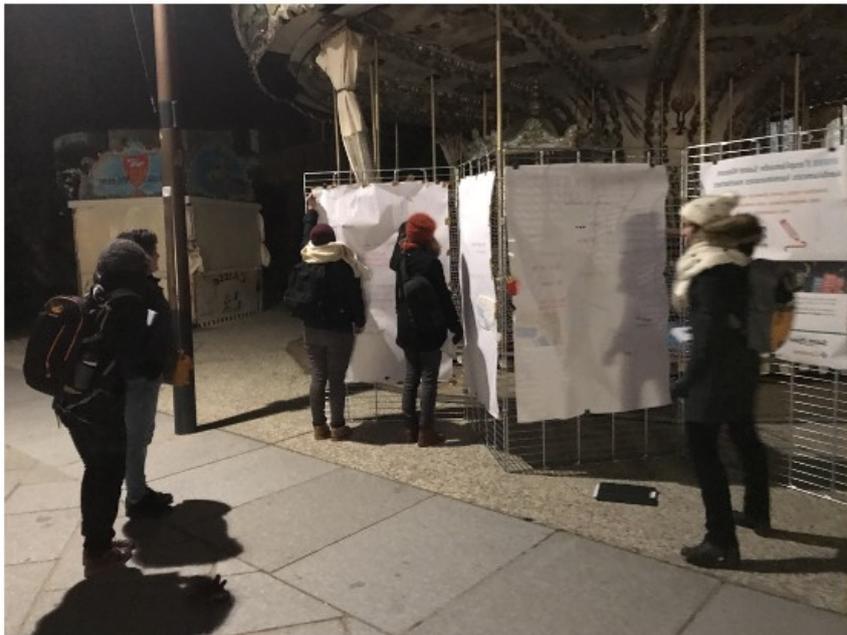


Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Saint Malo

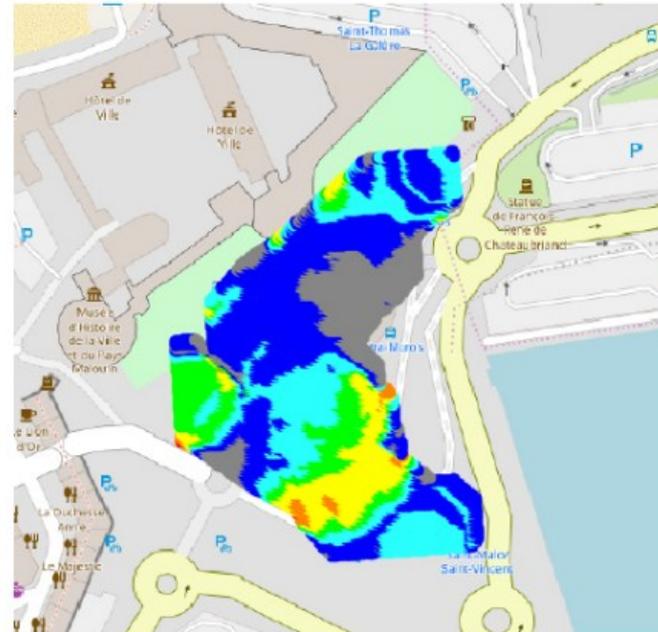


Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Saint Malo

Esplanade Saint-Vincent



Mur d'expression – 6 février 2018



Carte des mesures d'éclairage

Moins d'éclairage ? Il faudrait prendre une lampe de poche !

C'est tristounet la nuit

Bien, mais pas moins !

8

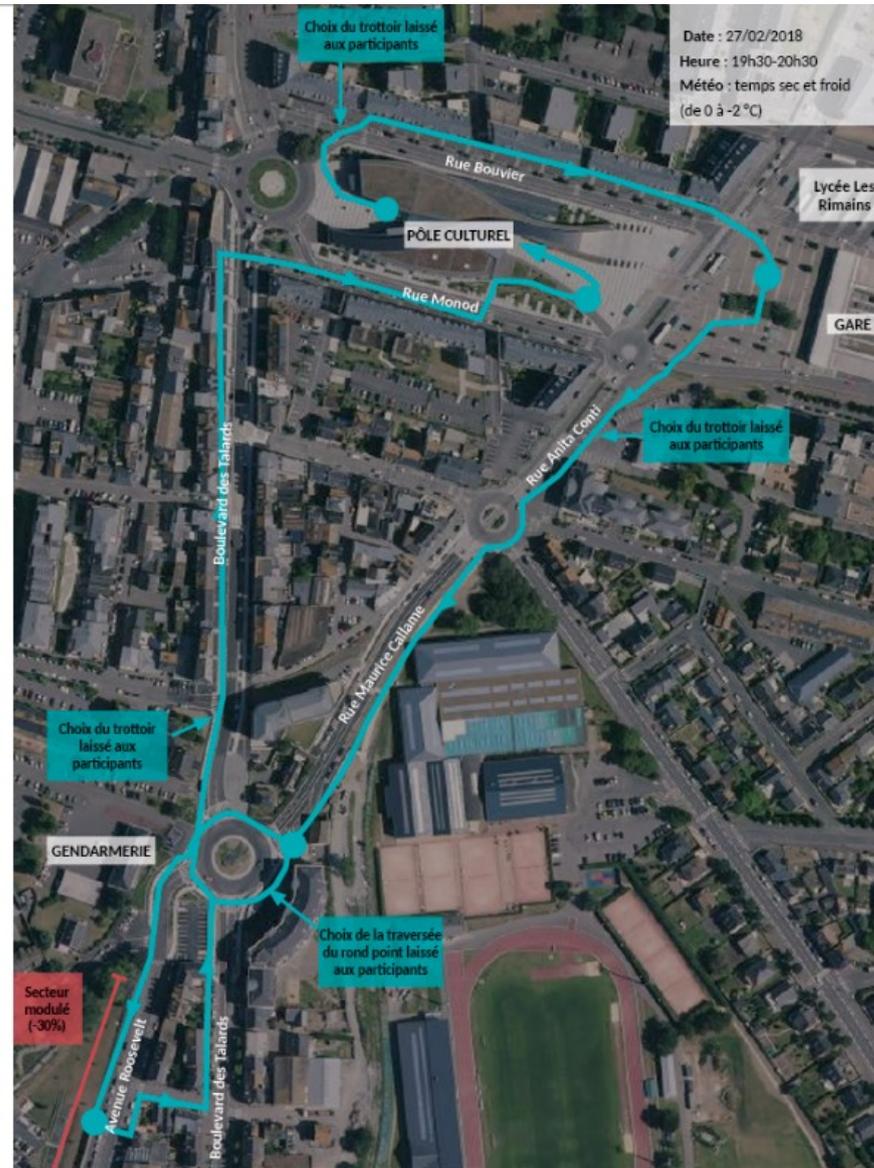
Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Saint Malo

Gare – Talards



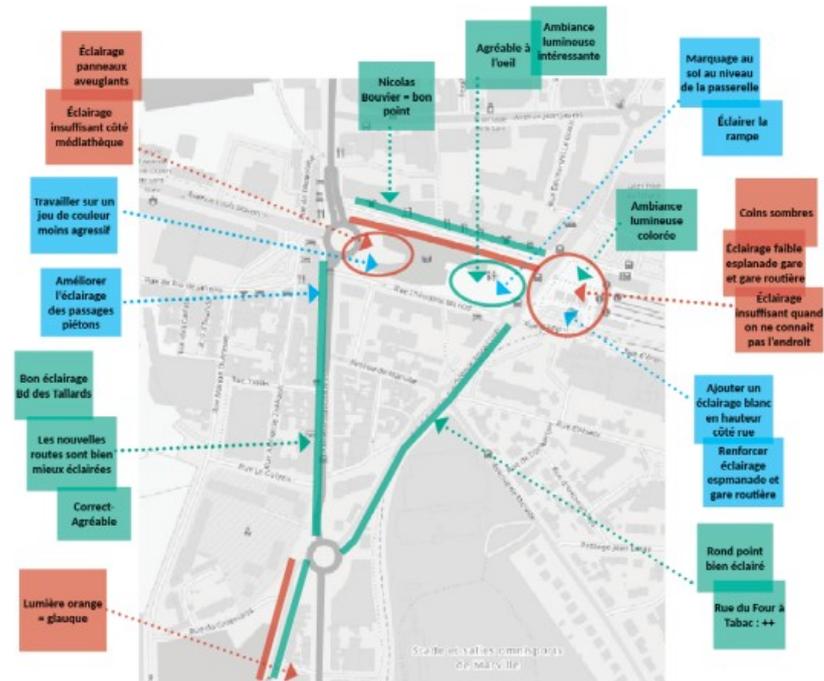
Par ici, ce n'est pas un lieu de promenade

Plus il y a de luminosité, plus c'est rassurant



Retour sur l'atelier 2 : méthodologie - Saint Malo

Gare – Talards



Merci